



Impacts des canicules et sécheresses sur les activités économiques

MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2026

Impacts des canicules et sécheresses



Quels bilan et perspectives ?

L'été 2026 le confirme une fois de plus : les épisodes de chaleur extrême et de manques d'eau à répétition ne constituent plus des parenthèses exceptionnelles. Les canicules et sécheresses sont désormais installées de manière durable sur l'ensemble du territoire français. Loin d'être de simples désagréments passagers, ces phénomènes engendrent des défis sociaux, sanitaires et économiques majeurs.

Chaque secteur économique fait face à des tensions inédites. L'agriculture subit des pertes de récoltes importantes, l'industrie énergétique adapte son fonctionnement, le secteur du bâtiment réorganise le travail des salariés et le tourisme revoit ses offres locales. Face à cette situation de crise climatique et structurelle, une question fondamentale s'impose : comment adapter durablement notre modèle économique et nos territoires ?

Pour répondre à cet enjeu majeur, le Conseil économique, social et environnemental organise un événement le 23 septembre 2026.

Un bilan indispensable après un été sous tension climatique

Face à la multiplication des canicules, l'objectif premier de cette rencontre est d'établir un diagnostic clair et partagé des effets du climat sur le tissu économique national.

L'objectivation des coûts et des perturbations sectorielles

Les phénomènes extrêmes perturbent en profondeur le fonctionnement de nombreux secteurs clés :

L'agriculture et la gestion de l'eau : baisse des rendements, tensions sur l'irrigation et préservation de la ressource.

L'énergie : contraintes d'approvisionnement et refroidissement difficile des infrastructures.

Le bâtiment et la santé au travail : pénibilité accrue et ajustement indispensable des conditions de travail des salariés.

Le tourisme et l'attractivité locale : transformation des saisons touristiques et hausse de la pression sur les écosystèmes.

La parole donnée aux acteurs de terrain

En tant qu'assemblée représentative de la société civile organisée, le CESE rassemble l'ensemble des parties prenantes : entreprises, agriculteurs, salariés, collectivités locales et associations. L'événement du 23 septembre permettra d'écouter les témoignages directs de ceux qui font face quotidiennement à ces sécheresses à répétition.

Le CESE, catalyseur d'un cycle global sur l'adaptation climatique

Cette journée du 23 septembre posera les bases d'un bilan chiffré et prospectif centré sur les activités économiques. Elle permettra d'identifier les vulnérabilités principales tout en mettant en lumière les opportunités de résilience des entreprises et des

territoires.

Cet événement constitue la première étape d'un cycle plus vaste porté par le CESE. Au cours de l'année à venir, d'autres travaux et réunions thématiques viendront enrichir cette réflexion globale, en explorant notamment les dimensions sociales, sociétales et environnementales de l'adaptation au climat.

Au programme :

9h30 : Ouverture par Claire Thoury, Présidente du CESE

9h45 : Table-ronde 1 - Ce que les canicules de l'été 2026 nous ont appris sur les vulnérabilités de notre économie. Sommes-nous prêts pour celles de demain ?

animée par Sylvain Boucherand, Vice-Président du CESE et membre de la commission Activités économiques avec :

- Jean-François Soussana, Président du Haut Conseil pour le Climat (HCC) ;
- Amélie Coantic, Adjointe au Commissaire Général au Développement Durable (CGDD) ;
- Aude Pommeret, chercheur associé à l'Institut français de l'économie (IFE) - Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) ;

10h25 : Table-ronde 2 - Repenser ensemble le travail en période de canicule

animée par Elisabeth Tomé-Gertheinrichs, Vice-Présidente de la commission Travail et emploi avec :

- Sébastien Meha, Président de Meha Construction Bois ;
- Christophe Grison, président de la coopérative ValFrance, et président d'Adivalor ;
- Guillaume Lefort, vice-président de Chambre d'agriculture France ;

11h20 : Table-ronde 3 - Eau, forêts, biodiversité, énergie : quelles limites révélées pour ces secteurs ?

animée par Cécile Guénon, membre de la commission Activités économiques avec :

- Jean-Damien Navarro, responsable fédéral hydroélectricité, Confédération générale du travail (CGT) ;
- Serge Sore, Président du Parc naturel régional des Landes de Gascogne ;
- Aurélie Gontier, Directrice du centre SOS Faune Sauvage ;
- Sébastien Delavoux, animateur du collectif CGT des Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS).

12h15 : Conclusion par Julie Marsaud, Présidente de la commission Environnement, Olivier Bébin, Président de la commission Activités économiques et Patricia Ferrand, Présidente de la commission Travail et emploi

12h45 : Mot de fin par Claire Thoury